

PARRAINAGE D'UN ENFANT 2021/2022

Terres et Cultures Solidaires ah si tous les gars du monde... bénéficie du statut d'association d'intérêt général. A ce titre elle est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts (66%) et délivre un reçu fiscal

cocher la case qu	ıi convient :		
□ Premier parrair □ Renouvellemer le mode de règle	nt : dans ce cas le bulletin de pa	arrainage doit OBLIGATOIREMENT être rempli CHAQUE AN	NNEE quel que soit
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE POSTA	ALE :		
ADRESSE ELECT	RONIQUE :		
TEL		ou	
Je choisis une o	des formules de parrainage	suivantes pour une année scolaire (01.10 au 31.07)	
 □ 70 €: parrainage, frais administratifs + carnet de mutuelle santé de l'enfant □ 82 €: dito ci-dessus + carnet de mutuelle santé pour le parent ou tuteur de l'enfant parrainé Le parrainage nécessite l'adhésion à Terres et Cultures Solidaires pour l'année civile suivant celle du début du parrainage. Je choisis l'option suivante: 			
RECAPITULATIF	DU PARRAINAGE :		
Nb de parraina	ge : Total	Parrainage :euros	
Adhésion		: euros	
TOTAL			
		: euros	
2 fois : avant le □ par virement RIB 1027 □ par chèque à 69600 OULLI	01.08 et le 01.09), soit t sur le compte de l'associati CREDIT MUTUEL LYON To 78 07360 00021141001 13 El à l'ordre de Terres et Culture	nent avant le 1er septembre de chaque année (possib	C CMCIFR2A
2 fois : avant le □ par virement RIB 1027 □ par chèque à 69600 OULLI J'ai noté que : □ Je peux arrêt □ Que toute aic □ l'intermédia □ Je m'engage □ Je souhaite re	01.08 et le 01.09), soit t sur le compte de l'associati CREDIT MUTUEL LYON TO 18 07360 00021141001 13 Et à l'ordre de Terres et Culture NS. Ler à tout moment mon parrain de financière versée directement de l'équipe enseignante ou à respecter les règles de parrainecevoir un reçu fiscal pour mon	nent avant le 1er septembre de chaque année (possible fon (RIB sur site TCS) ONY GARNIER—77 bd des Etats Unis—69008 Lyon— UR—IBAN FR76 1027 8073 6000 0211 4100 113 - BIC es Solidaires — chez Mme Dominique MOREL - 7 rue S age en adressant un courrier ou un mail à l'association nt à la famille de l'enfant est interdite. Cas échéant, cellede l'association qui en fixera les conditions. nage définies dans la convention de parrainage que je sign	C CMCIFR2A Saint Exupéry— ci interviendra par

Adresse postale Terres et Cultures Solidaires chez Mme Dominique Morel 7 rue Saint Exupéry

69600 Oullins

terresetculturessolidaires@gmail.com www.terresetculturessolidaires.fr tél. 06 70 53 82 78 / 06 86 71 75 35

Association loi 1901 - Préfecture du Rhône - N° W691082693

Siège social
Maison Berty Albrech
Association TCS
14 place Jules Grandclément
69100 Villeurbanne